



Réunion du comité plénier

PROCÈS-VERBAL

**le mardi 21 juin 2022
09 h 00**

- Conseil: Paula Assaly, maire
Lawrence Bogue, conseiller
Raymond Campbell, conseiller
Robert Lefebvre, conseiller
- Absence motivée: André Chamaillard, conseiller
Yves Paquette, conseiller
Antonios Tsourounakis, conseiller
- Personnel présent: Samuel Cardarelli, directeur général par intérim et directeur des loisirs et du tourisme
Myriam Longtin, greffière
Philippe Timbers, trésorier
Normand Beauchamp, chef des pompiers
Martin Perron, surintendant des services environnementaux
Yvan Ruel, coordonnateur aux communications

1. Ouverture de la réunion

La réunion est ouverte à 9 h 00.

Réunion tenue à distance et disponible en direct par l'entremise de Microsoft Teams.

Proposé par Raymond Campbell

Appuyé par Lawrence Bogue

Qu'il soit résolu d'ouvrir la réunion à 9 h 00.

Adoptée

2. Adoption de l'ordre du jour

Proposé par Robert Lefebvre
Appuyé par Raymond Campbell

Qu'il soit résolu d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

Adoptée

3. Déclarations de conflits d'intérêts

Aucune.

4. Présentations

4.1 Colliers Project Leaders, réf. : Options futures potentielles pour le Complexe sportif Robert Hartley

M. Alain Grégoire, vice-président des infrastructures, Mme Nicole MacDonald, chef de projet sénior et chef d'équipe et Mme Hodhan Osman se joignent à la réunion.

Présentation de Mme MacDonald au conseil concernant le complexe sportif, sous forme de groupe de discussion. Les membres du conseil sont invités à soumettre leurs commentaires à l'équipe de Colliers Project Leaders concernant le projet et des questions posées.

Mme MacDonald, Mme Osman et M. Grégoire quittent la réunion à 9 h 38.

5. Sujets des membres du conseil

5.1 Demande de commandite, réf. : Lambert Antoine Méthot - pour représenter le Canada à la Copa do gadiana/Youth cup (Soccer)

Le conseiller Lefebvre mentionne que généralement, ce genre de demande de commandite est fait auprès d'organismes à but non lucratif et non auprès de la Ville.

M. Cardarelli explique que la politique de demandes de dons concerne seulement les demandes d'organismes et non d'individus. Ce type de demande de commandite devrait passer par des collectes de fonds, par exemple un tournoi de golf du maire organisé annuellement et le profit du tournoi de golf sont mis en réserve et peuvent être dépensés sous forme de dons pour ce genre d'activités. C'est cette méthode qui est généralement utilisée par les autres municipalités dans les CUPR.

Ce genre d'initiative vient du conseil municipal ou du maire. Le trésorier M. Philippe Timbers mentionne que dans le passé, il y avait des tournois de golf et qu'il y a présentement un montant en réserve provenant de ces des tournois qui pourrait être utilisés pour faire un ou des dons pour un ou des organismes sportifs.

Mme le maire fera parvenir une lettre à la famille.

6. Sujets des chefs de service

6.1 Projet pilote pour la semaine de travail de quatre jours

Avant de commencer la discussion de son rapport, la greffière Myriam Longtin informe le conseil qu'elle a invité M. Marc Gagnon, directeur général de la municipalité de la Rivière des Français, à venir discuter de son expérience dans sa municipalité, puisqu'il a instauré les semaines de travail de quatre jours de façon permanente. La greffière lui souhaite la bienvenue au comité plénier de la Ville lui cède la parole.

Discussion s'en suit avec M. Gagnon concernant son expérience.

Plusieurs commentaires sont faits concernant les défis, le côté social, les impacts à court et long terme, une ville rurale plus petite vs Hawkesbury qui est une ville urbaine.

Il est également mentionné que trois conseillers ne sont pas présents pour exprimer leurs commentaires et qu'il est important et que c'est un devoir en tant qu'employeur de regarder toutes les facettes de ce projet pilote et des détails supplémentaires sont demandés.

Tous sont en accords pour en discuter à nouveau.

M. Martin Perron quitte la réunion à 10 h 28.

M. Marc Gagnon quitte la réunion à 10 h 34.

6.2 Révision proposée du règlement N° 20-2005 qui régit la convocation, le lieu et le déroulement des réunions

La greffière Myriam Longtin aimerait réviser cet été, le règlement N° 20-2005 qui régit les procédures du conseil dans le but d'améliorer l'efficacité des réunions. Un bref rapport a été soumis au conseil afin de faire une mise à jour sur certains changements qui seront explorés dans le cadre de la révision, comme la réduction du nombre de réunion par mois, la combinaison des réunions de comité plénier avec les réunions ordinaires de conseil, la modification de l'ordre du jour afin d'y ajouter le "Consent Agenda" et l'élimination de la Période de questions dans l'ordre du jour du comité plénier.

Elle demande au conseil s'ils ont des questions ou des commentaires quant à ces changements, mais leur donne l'opportunité de prendre le temps d'y réfléchir et les invite à lui soumettre leurs suggestions par courriel, avant le 25 juillet prochain, pour qu'elle puisse considérer leurs recommandations dans la révision intégrale du règlement.

Philippe Timbers quitte la réunion à 10 h 55.

7. Autres sujets

8. Période de questions

Des questions sont posées.

9. Huis clos

Aucune.

10. Ajournement

Proposé par Lawrence Bogue

Appuyé par Robert Lefebvre

Qu'il soit résolu d'ajourner la réunion à 10 h 58.

Adoptée

Paula Assaly, maire

Myriam Longtin, greffière